

Calendrier des fériés 2025 (AD)

Comme le stipule l'entente collective du MFA

13.02. Aucune prestation de services ne peut être offerte lors des journées d'APSS.
13.03. La RSGE indique sur le formulaire de réclamation de la Subvention les journées d'APSS qu'elle a prises
13.04. Lors de la prise des journées d'APSS, la RSGE qui reçoit habituellement un enfant dont les parents sont exemptés du paiement de la contribution de base reçoit une allocation équivalant à celle-ci. Journées prédéterminées d'APSS
13.05. La RSGE bénéficie de neuf (9) journées prédéterminées d'APSS ; Si l'un des jours fériés coïncide avec un samedi, le jour de fermeture du service de garde éducatif est reporté au jour ouvrable qui précède ; si l'un de ces jours coïncide avec un dimanche, le jour de fermeture du service de garde éducatif est reporté au jour ouvrable qui suit .
Dans le cas où ce report coïncide avec une journée qui n'est pas couverte par l'offre de services de la RSGE, la journée prédéterminée d'APSS est réputée avoir été observée.
*Un jour ouvrable exclut les fins de semaine et les journées prédéterminées d'APSS énoncées à la présente clause.

Mercredi le 1^{er} janvier 2025 <i>Nouvel an</i>	Vendredi 18 avril 2025 <i>Vendredi saint</i>	Lundi 21 avril 2025 <i>Pâques</i>
		

**À partir de 2026, la RSGE bénéficiera
Du Vendredi Saint et du Lundi de Pâques.**

Lundi 19 mai 2025 <i>Journée des Patriotes</i> <i>Fête de la Reine</i>	Mardi 24 juin 2025 <i>Fête nationale du Québec</i>	Mardi 1^{er} Juillet 2025 <i>Fête nationale du Canada</i>	Lundi 1^{er} septembre 2025 <i>Fête du travail</i>
			

Lundi 13 octobre 2025 <i>Action de Grâce</i>	Jeudi 25 décembre 2025 <i>Noël</i>	Vendredi 26 décembre 2025 <i>Lendemain de Noël</i>
		

À partir de janvier 2027, la RSGE bénéficiera Du 26 décembre ou du 2 janvier

